
EasyVista annonce le succès d'un placement privé Emission d'obligations convertibles pour 7,5 millions d'euros en deux tranches

Noisy-le-Grand, le 28 juillet 2016 – EasyVista (Alternext, FR0010246322 – ALEZV), éditeur de logiciel majeur de l'IT Management en Europe et aux Etats-Unis annonce le succès d'un placement privé, sous forme d'obligations convertibles, auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant d'environ 7,5 millions d'euros en deux tranches.

Objectif de l'opération

Les fonds levés dans le cadre de cette opération doivent permettre à EasyVista d'accélérer d'une part son développement aux Etats-Unis, où la société réalise déjà 25% de son CA, et d'autre part, d'accroître les ventes de ses solutions SaaS, en particulier avec le développement commercial récent des *Service Apps*, qui étend les solutions d'EasyVista, au-delà de l'IT.

Sylvain Gauthier, Président-Directeur Général d'EasyVista déclare : « Nous sommes fiers du succès de ce placement qui démontre la confiance des investisseurs dans la stratégie de développement d'EasyVista. Jamal Labeled, Directeur Général d'EasyVista rajoute : « Avec ces moyens accrus, nous allons soutenir le développement du Groupe dans les prochaines années en particulier sur les investissements marketing et le développement commercial en Amérique du Nord ».

Modalités de l'opération

Cette opération a été réalisée par une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, sur le fondement de l'article L. 225-136 du code de commerce et de la treizième résolution de l'assemblée générale mixte de la société en date du 30 juin 2016.

Sur ces bases, le conseil d'administration a décidé l'émission le 28 juillet 2016 d'un total de 187 500 obligations convertibles (les « OC ») en deux tranches, au prix de 40 euros par OC, au profit de nouveaux investisseurs institutionnels.

La première tranche des OC, portant sur 76 759 OC pour un montant total d'environ 3,07 millions d'euros, a été intégralement souscrite ce jour par le fonds Isatis Développement 3 et Conversion Funding LLC.

D'autres fonds gérés par Isatis Capital et Alto Invest se sont engagés à souscrire la deuxième tranche, soit 110 741 OC représentant un montant complémentaire d'environ 4,43 millions d'euros, au plus tard le 31 octobre 2016, sous la condition suspensive de l'obtention préalable par EasyVista du label Entreprise Innovante de la part de Bpifrance, (le dossier étant en cours d'instruction par cette dernière).

Les OC ne seront pas cotées. Elles sont convertibles à tout moment à l'initiative des obligataires à hauteur d'une action ordinaire de la société par OC, soit au prix de 40 euros par action représentant une prime de 51% par rapport au cours de clôture du 28 juillet 2016. Elles porteront un intérêt annuel de 5%, payable trimestriellement, et sont assorties d'une prime de non-conversion de 4% par an capitalisée, payable exclusivement à l'échéance en cas de remboursement en numéraire. L'échéance des OC est fixée au 31 décembre 2020.

En cas de souscription et de conversion de l'ensemble des OC, la dilution serait de l'ordre d'environ 11% sur la base du nombre d'actions de la société en circulation à ce jour. Les fonds gérés par Isatis Capital détiendraient dans cette même hypothèse environ 5,7% du capital.

Les actions nouvelles issues de la conversion des OC seront de même catégorie et seront cotées sur la même ligne que les actions existantes de la société sous le code ISIN FR0010246322 – ALEZV. Elles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la société à compter de cette date.

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-47 du code de commerce, Isatis Capital a été désigné comme représentant de la masse des obligataires.

Messieurs Sylvain Gauthier et Jamal Labeled, fondateurs dirigeants de la société, se sont engagés à l'égard des obligataires à voter en faveur de :

- la nomination au conseil d'administration de la société de l'administrateur le cas échéant proposé par le ou les détenteurs de la majorité des OC, et
- la nomination d'un censeur sur proposition d'Isatis Capital.

Dans le cadre de cette opération, les fondateurs se sont en outre engagés à conserver les titres qu'ils détiennent dans la société, aussi longtemps qu'ils exerceront des fonctions de direction générale dans la société et que les OC ne seront pas converties à hauteur de plus de 70% ou remboursées, sous certaines exceptions usuelles et à l'exclusion des transferts n'excédant pas, pour chacun des Fondateurs, 5% du capital social de la société. Par ailleurs, les autres principaux actionnaires actuels de la société, représentant environ 34% de son capital se sont également engagés individuellement à l'égard de Bryan Garnier à ne céder leurs propres titres que par voie de cession de bloc hors marché pendant un délai de 18 mois à compter de la date d'émission des OC. Enfin, les titulaires d'OC se sont engagés à ne céder les actions qui résulteront le cas échéant de la conversion des OC que par voie de cession de bloc hors marché pendant un délai de 6 mois à compter de ladite conversion.

L'offre des OC dans le cadre de ce placement privé ne nécessite pas l'élaboration d'un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Bryan, Garnier & Co a agi en qualité de conseil financier d'EasyVista.

À propos d'EasyVista

EasyVista réinvente le Service Management pour les utilisateurs mobiles, simple à déployer, facile à utiliser. La plateforme EasyVista automatise et personnalise la fourniture de services pour les employés et autres utilisateurs finaux, sans une seule ligne de code. EasyVista est la seule solution de Service Management intrinsèquement conçue pour l'expérience Mobile First. Elle permet à plus d'un millier d'entreprises à travers le monde d'améliorer radicalement l'expérience utilisateur, de simplifier et accélérer la création et la gestion des services ; et de réduire le coût total de la fourniture de service. EasyVista compte plus de 20 années d'expérience en Service Management, et des clients dans de nombreux secteurs d'activités tels que les services financiers, la santé, l'enseignement supérieur, les technologies, le secteur public, la grande distribution, l'industrie... L'entreprise est présente dans le monde entier, avec 2 sièges à Paris et à New York. EasyVista est cotée sur Alternext d'Euronext Paris (ALEZV:EN). Pour plus de renseignements, visitez www.easyvista.com/fr, et suivez-nous @EasyVista_fr sur Twitter.

Avertissement

L'offre ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

Aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre en France ou dans un quelconque autre pays une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de titres EasyVista en France, aux Etats-Unis ou dans un quelconque autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les actions EasyVista n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives concernant EasyVista et ses activités, y compris la stratégie de la société et le développement de ses produits. Ces déclarations sont, par nature, soumises à un certain nombre de risques et incertitudes significatifs, et les résultats, conditions financières, performances et développements réalisés par EasyVista peuvent différer significativement des intentions, objectifs et attentes exprimés ou induits dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date où elles ont été faites, et EasyVista n'est pas tenue de les mettre à jour ou de les modifier, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autres, sous réserve de la réglementation applicable.

EasyVista

Sandrine AVENIER
Tel : 01 55 85 91 13
savenier@EasyVista.com

CM-CIC Market Solutions

Stéphanie Stahr
Tel : 01 53 48 80 57
stephanie.stahr@cmcic.fr
